



Magnis Formation
12 place Bir Hakeim
69003 Lyon

Tél. : 04 82 53 58 94
Fax : 09 72 14 73 95

info@magnis-formation.fr
www.magnis-formation.fr

Numéro de Déclaration :
82 69 13786 69
(cet enregistrement ne vaut
pas agrément de l'état)

Code NAF :
8559A

SIRET :
809 511 793 00022

TVA intra-com :
FR 32809511793

PROGRAMME FORMATION **CACES R386 NACELLE PEMP CATEGORIE 1A**

Durée : 2 jours / 14 heures.

Lieu : Magnis Formation Lyon 3e / Genas.

Objectifs :

- Être capable de conduire une Plate-Forme Elévatrice Mobile de Personne (PEMP) en toute sécurité afin d'obtenir son CACES PEMP R386 Catégorie 1A,
- Acquérir le savoir-faire nécessaire,
- Appliquer les règles de sécurité tant sur le plan théorique que pratique.

Catégorie 1A : Nacelle à élévation verticale, immobile au sol.

Exemple : Nacelle à mât vertical, Toucan, nacelle tractable.

Public visé : Toute personne amenée à réaliser des opérations de manutention à l'aide d'une nacelle.

Prérequis : Être âgé de 18 ans minimum, être apte physiquement (certificat médecine du travail), lire et écrire le français.

Méthode pédagogique :

- Apports théoriques : Vidéo, documentation, livret de formation.
- Exercices pratiques : plateau technique intérieur et extérieur.

Points abordés :

Théorie :

- o Les obligations du constructeur
- o Les obligations de l'employeur (formations, autorisation de conduite)
- o Responsabilité du conducteur
- o La législation
- o La classification par catégorie des PEMP
- o La technologie des différents organes de la PEMP
- o Les principaux risques d'accidents : renversement, chute, heurt, électrisation ...
- o Gestes de commandement
- o Les règles de stabilité et de mise en œuvre



Magnis Formation
12 place Bir Hakeim
69003 Lyon

Tél. : 04 82 53 58 94
Fax : 09 72 14 73 95

info@magnis-formation.fr
www.magnis-formation.fr

Numéro de Déclaration :
82 69 13786 69
(cet enregistrement ne vaut
pas agrément de l'état)

Code NAF :
8559A

SIRET :
809 511 793 00022

TVA intra-com :
FR 32809511793

- Les règles de conduite, de circulation, de stationnement
- Balisage de la zone
- Vérifier l'adéquation de la PEMP en fonction de la charge, hauteur de travail, nature du travail
- Les distances de sécurité avec les conducteurs électriques
- Les organes de sécurité
- Les vérifications et entretien courant à effectuer
- Les consignes et manœuvre liées à l'utilisation des postes de secours
- Equipement de protection individuelle

- **Pratique :**

- Contrôle visuel de l'état de la nacelle
- Examen d'adéquation
- Vérification du bon fonctionnement des dispositifs de sécurité
- Les gestes de commandement et de communication
- Balisage, mise en station
- Mise en place de la nacelle
- Mise en place des stabilisateurs
- Mise à niveau de la nacelle
- Prise de poste
- Déplacement de la plate-forme de travail
- Mise en place de la PEMP en position de transport
- Réalisation de différentes manœuvres avec souplesse et précision
- Réalisation des manœuvres de secours
- Opérations de fin de poste

EXAMEN CACES (PERMIS CARISTE)

Evaluation et validation :

- Evaluation des connaissances,
- Evaluation du savoir-faire par mise en situation pratique,

Documents remis en fin de formation : Délivrance du CACES pré-renseigné des symboles proposés par le formateur.

Validité : 5 ans